

Cote du document: EB 2012/LOT/P.4
Date: 30 octobre 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Mémorandum du Président

Proposition de financement supplémentaire en faveur de la République des Philippines pour le

Programme d'accroissement rapide de la production alimentaire – remise en état des infrastructures agricoles de base endommagées par la tempête tropicale Sendong

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Youqiong Wang

Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2076
courriel: y.wang@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: **Approbation**

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement supplémentaire sous la forme d'un prêt et d'un don en faveur de la République des Philippines pour le Programme d'accroissement rapide de la production alimentaire – remise en état des infrastructures agricoles de base endommagées par la tempête tropicale Sendong, telle qu'elle figure au paragraphe 15, ainsi que les modifications de l'accord de financement telles qu'elles sont indiquées au paragraphe 14.

Mémoire du Président

Proposition de financement supplémentaire en faveur de la République des Philippines pour le Programme d'accroissement rapide de la production alimentaire – remise en état des infrastructures agricoles de base endommagées par la tempête tropicale Sendong

I. Contexte

1. Le Programme d'accroissement rapide de la production alimentaire (RaFPEP) a été approuvé par le Conseil d'administration le 17 décembre 2008 (EB 2008/95/R.26/Rev.2). Le programme, d'un coût total de 41,24 millions d'USD, est financé par: i) le FIDA, moyennant un prêt de 10,685 millions de DTS (équivalant approximativement à 15,9 millions d'USD) octroyé à des conditions intermédiaires; ii) la Commission européenne (CE), avec une contribution sous la forme d'un don de 9,60 millions d'EUR (équivalant approximativement à 13,15 millions d'USD); iii) le Gouvernement de la République des Philippines, avec une contribution de 9,82 millions d'USD; et iv) les autorités locales et les agriculteurs bénéficiaires, grâce à une contribution conjointe de 2,36 millions d'USD.
2. La finalité du programme est d'accroître durablement la production alimentaire des agriculteurs sur des systèmes groupés de production rizicole irriguée, et donc de réduire la pauvreté rurale. Le programme s'articule en deux projets: le Projet de financement de la fourniture rapide de semences (RaSSFIP) et le Projet d'amélioration de la riziculture irriguée (IRPEP). Le RaSSFIP a été conçu en réponse à la flambée des prix des produits alimentaires survenue à l'échelle mondiale en 2007-2008. Quant à l'IRPEP, son but est d'améliorer la production de paddy irrigué sur un certain nombre de systèmes d'irrigation, la priorité étant accordée à la remise en état des systèmes d'irrigation communaux et au renforcement des associations d'irrigants. L'objectif est d'accroître de 5% les revenus réels des ménages cultivant le paddy, d'au moins 10% la production rizicole totale, et de 10% le rendement de riz par hectare.
3. Ce programme devrait être achevé d'ici au 31 décembre 2017. Au 18 septembre 2012, 90% du prêt octroyé par le FIDA et 81% du don accordé par la CE avaient été décaissés. Il ressort de l'examen annuel du portefeuille que la performance du programme est satisfaisante.
4. Le 16 décembre 2011, le nord de l'île de Mindanao a été frappé par la terrible tempête tropicale Sendong (connue dans le monde entier sous le nom de Washi). Cette tempête a provoqué des dégâts considérables, principalement du fait des inondations, et de nombreuses victimes, surtout dans la région 10. Les infrastructures agricoles, notamment les installations pour l'irrigation, ont été

fortement endommagées et les récoltes ont été perdues. Plus de 1,14 million de personnes ont été touchées par Sendong, dont 1 257 ont trouvé la mort. On estime à 4 989 millions de pesos philippins (équivalant à environ 115 millions d'USD) les dégâts causés aux infrastructures, à l'agriculture et aux bâtiments scolaires. Le nord de Mindanao (région 10), qui fait partie de la zone d'intervention du RaFPEP et de l'IRPEP, a été parmi les zones les plus durement touchées.

5. Le 31 janvier et le 18 mai 2012, respectivement, le Gouvernement philippin, par l'intermédiaire de l'Autorité nationale de l'économie et du développement et du Ministère des finances, a demandé au FIDA d'utiliser le solde dont disposent les Philippines pour le cycle 2010-2012 du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) afin d'allouer des ressources supplémentaires au RaFPEP et à l'IRPEP. Ce financement aidera le gouvernement à remettre en état et à réparer les infrastructures agricoles de base endommagées par Sendong dans la région 10.
6. Le présent mémorandum a pour objet l'approbation d'un financement supplémentaire en faveur du Projet d'amélioration de la riziculture irriguée dans le cadre du Programme d'accroissement rapide de la production alimentaire, sous la forme d'un prêt de 2,36 millions d'USD accordé à des conditions intermédiaires et d'un don de 1,30 million d'USD.

II. Justification et raison d'être

7. L'octroi d'un financement supplémentaire, dans le cadre de l'ensemble des mesures prises par le gouvernement pour faire face à l'urgence provoquée par la tempête tropicale, permettra de remettre en état et de réparer deux systèmes nationaux d'irrigation dans la région 10: le système d'irrigation sur le Pulangi et le système d'irrigation sur le Bubunawan. Les investissements effectués en faveur de ces systèmes viendront s'ajouter aux activités de remise en état des systèmes d'irrigation communaux en cours dans le cadre du RaFPEP. Dans les deux systèmes, les inondations provoquées par les pluies torrentielles qui ont accompagné la tempête ont endommagé des éléments essentiels des infrastructures d'irrigation. Dans l'un d'eux, cela s'est traduit par une perte de l'eau d'irrigation dans plusieurs segments et, dans l'autre, le fonctionnement du système tout entier a été compromis. Faute d'une intervention rapide, ces dommages auront des répercussions négatives à long terme sur les moyens de subsistance des agriculteurs qui vivent dans les zones sinistrées et dont l'existence dépend de l'eau pour l'irrigation, essentiellement du riz mais également de quelques cultures à haute valeur (comme la banane, la papaye et l'ananas).

III. Coût du programme

8. Si l'on inclut les ressources additionnelles accordées par le FIDA et par le gouvernement, le montant total du coût du RaFPEP passera de 41,24 millions d'USD à 45,63 millions d'USD. On trouvera au tableau 1 le résumé des coûts du financement supplémentaire. Le financement supplémentaire du FIDA qui est proposé ici, à hauteur de 3,66 millions d'USD, est entièrement couvert par l'allocation SAFP aux Philippines pour le cycle 2010-2012.
9. Pour le financement supplémentaire accordé par le FIDA et par le gouvernement, les catégories de dépenses seront les suivantes: i) travaux de génie civil (86%); ii) équipement (1%); iii) formation et études (4%); iv) salaires et indemnités (3%); et v) coûts de gestion de l'Administration nationale de l'irrigation (ANI) (6%), intégralement financés par le gouvernement.

Tableau 1

Programme d'accroissement rapide de la production alimentaire – Résumé des coûts du financement supplémentaire, par composante

	<i>(en milliers de pesos philippins)</i>			<i>(en milliers d'USD)</i>			<i>% devises</i>	<i>% total des coûts de base</i>
	<i>Monnaie locale</i>	<i>Devises</i>	<i>Total</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Devises</i>	<i>Total</i>		
1. Réparation et remise en état des systèmes d'irrigation	120 826,0	30 013,8	150 839,8	2 685,0	667,0	3 352,0	20	86
2. Renforcement des associations d'irrigants	10 745,0	775,0	11 520,0	238,8	17,2	256,0	7	7
3. Gestion de l'ANI	12 258,5	-	12 258,5	272,4	-	272,4	-	7
Total des coûts de base	143 829,5	30 788,8	174 618,3	3 196,2	684,2	3 880,4	18	100
Provision pour imprévus techniques	13 156,1	3 030,6	16 186,7	292,4	67,3	359,7	19	9
Provision pour imprévus financiers	6 305,5	378,1	6 683,6	140,1	8,4	148,5	6	4
Total des coûts du financement supplémentaire	163 291,0	34 197,6	197 488,6	3 628,7	759,9	4388,6	17	113

IV. Financement du programme

10. Avec le financement supplémentaire proposé, le coût total du RaFPEP sera désormais de 45,63 millions d'USD. Les sources de financement seront les suivantes: i) le FIDA, avec un financement de 19,56 millions d'USD, dont 18,26 millions d'USD sous forme de prêt (y inclus les 2,359 millions d'USD de financement supplémentaire sous forme de prêt) et 1,30 million d'USD sous forme de don (au titre du financement supplémentaire proposé); ii) la CE, avec une contribution sous la forme d'un don de 9,60 millions d'EUR (équivalant approximativement à 13,15 millions d'USD, comme auparavant); iii) le Gouvernement de la République des Philippines, avec une contribution de 10,54 millions d'USD; et iv) les autorités locales et les agriculteurs bénéficiaires, avec une contribution totale de 2,36 millions d'USD (comme auparavant). La République des Philippines est habilitée à contracter des emprunts à des conditions intermédiaires. On trouvera au tableau 2 la répartition du financement supplémentaire.

Tableau 2

Programme d'accroissement rapide de la production alimentaire – Coûts des composantes du financement complémentaire, par bailleur de fonds

(en milliers d'USD)

	<i>Prêt du FIDA</i>		<i>Don du FIDA</i>		<i>Gouvernement</i>		<i>Total</i>		<i>Devises</i>	<i>Monnaie locale (hors taxes)</i>	<i>Droits et taxes</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>			
1. Réparation et remise en état des systèmes d'irrigation	2 359,0	62,0	1 040,6	27,3	407,9	10,7	3 807,5	86,8	741,6	2 658,0	407,9
2. Renforcement des associations d'irrigants	-	-	265,5	93,6	18,0	6,4	283,6	6,5	18,4	247,2	18,0
3. Gestion de l'ANI	-	-	-	-	297,6	100,0	297,6	6,8	-	265,7	31,9
Total des coûts du financement supplémentaire	2 359,0	53,8	1 306,1	29,8	723,6	16,5	4 388,6	100,0	759,9	3 170,8	457,9

11. Financement rétroactif: afin d'accélérer les travaux préparatoires et la remise en état du système d'irrigation, les retraits dont le total est inférieur à l'équivalent de 1,4 million d'USD pourront être effectués des comptes de prêt et de don pour les dépenses de projet autorisées pour les travaux de génie civil sur le système national d'irrigation financés grâce au prêt et au don; pour l'équipement, le matériel et les véhicules; pour la formation, les études et les services consultatifs; et pour les salaires et/ou indemnités qui doivent être financés grâce au financement supplémentaire proposé et qui sont engagés après le 7 septembre 2012, c'est-à-dire après la date de l'examen technique par le FIDA. Tous les marchés passés dans le cadre du financement rétroactif devront être conformes aux directives du FIDA en la matière ainsi qu'à la section 4 de l'accord de financement.
12. **Dispositions relatives à l'exécution.** La structure d'organisation et de gestion du RaRPEP et de l'IRPEP restera inchangée, de même que les attributions et les dispositions relatives à la planification et à la budgétisation, à l'établissement des rapports, aux flux de fonds et aux décaissements, ainsi qu'au suivi-évaluation (S&E). La mise en œuvre de l'IRPEP, y compris la réparation et la remise en état des systèmes d'irrigation sur le Pulangi et le Bubunawan, relèvera de la compétence du Ministère de l'agriculture et de l'ANI. Dans la région 10, l'équipe de coordination régionale, sous la conduite du directeur régional du Ministère de l'agriculture, sera chargée de superviser la réparation et la remise en état du système national d'irrigation ainsi que des activités de renforcement des associations d'irrigants. Le Bureau de coordination du RaFPEP supervisera la mise en œuvre de toutes les activités de l'IRPEP, tandis que l'Unité nationale de coordination du projet de l'ANI fournira un appui à l'exécution ainsi qu'au S&E et veillera à ce que la planification, l'établissement des rapports et les audits soient menés correctement et selon le calendrier fixé. Le Bureau de gestion de l'irrigation de l'ANI dans la province de Bukidnon mettra en œuvre les activités du projet proposées en plus des activités réalisées dans le cadre de l'IRPEP, l'ANI de la région 10 fournissant une assistance technique directe. Le Bureau de gestion de l'irrigation de l'ANI dans la province de Bukidnon élaborera des plans d'amélioration du système, mènera des études d'ingénierie et préparera des études techniques détaillées, des spécifications techniques ainsi qu'un programme des travaux. L'ANI dispose des capacités nécessaires pour mener à bien les tâches additionnelles que comporte la remise en état de ces deux plans.
13. **Contrôles fiduciaires.** S'agissant des contrôles fiduciaires des fonds supplémentaires, les dispositions seront les mêmes que celles en vigueur pour le RaFPEP et l'IRPEP – y compris le maintien des dispositions relatives à la gestion financière, à l'audit, à la passation des marchés et à l'établissement des rapports financiers et techniques ainsi que le manuel opérationnel du programme. Les seuils fixés pour l'examen préalable des dépenses et des passations de marché seront maintenus afin de garantir la cohérence avec les dispositions pertinentes de l'accord de financement et la lettre à l'emprunteur relative au RaFPEP. Les avances faites sur les fonds du prêt seront acheminées par le compte spécial ouvert pour l'IRPEP. Le financement supplémentaire du FIDA sous forme de don sera versé sur un autre compte réservé à cet effet.

V. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

14. Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration, l'accord de financement en vigueur sera modifié pour prendre en compte le financement supplémentaire. Les modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord nécessiteront une révision de l'allocation du financement du FIDA afin d'y inclure le financement supplémentaire sous forme de prêt et de don. Ce financement supplémentaire n'entraîne aucune modification des dispositions relatives à l'exécution du programme.

VI. Recommandation

15. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement supplémentaire proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République des Philippines un prêt à des conditions intermédiaires d'un montant équivalent à un million cinq cent trente mille droits de tirage spéciaux (1 530 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République des Philippines un don d'un montant équivalent à huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze